

CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 8 mars 2024 à 21H00

Présents :

Mmes GENSSLER Édith, LAURENT Anne, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane,
MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, BONAFIOUS Raymond,
DUCOMMUN Frank, SERAN Loïc.

Absents excusés : MM. ASSEMAT Matthieu, MERLIO Gwenaël.

Procuration : M. ASSEMAT Matthieu à Mme SAVO Sylviane.

Secrétaire de séance : M. SERAN Loïc.

Monsieur le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Le compte rendu de la séance du 29 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2024-04 ESIT – Participation 2024 aux frais de fonctionnement des écoles

Pour Caragoudes, le montant 2024 de la participation aux frais de fonctionnement des écoles de Tarabel (20 élèves) s'élève à 38 761 € en diminution de 4 081 € par rapport à 2023.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette délibération.

Délibération 2024-05 ESIT – Changement d'adresse des parents d'enfants scolarisés

Suite à la réunion de l'ESIT du 28 février 2024, Monsieur le Maire informe le Conseil du problème des changements d'adresses des parents des enfants scolarisés à l'école de Tarabel pour la participation communale annuelle.

Afin de palier à ce dysfonctionnement, le secrétariat de l'ESIT transmettra la liste des enfants scolarisés avec l'adresse inscrite sur leur fichier afin de la vérifier. La commune s'engage à vérifier la liste avant le 15 juin de l'année en cours pour la prise en compte des effectifs au 1^{er} septembre.

Il est rappelé que le nombre d'enfants inscrits au 1^{er} septembre de chaque année sera celui pris en compte pour la facturation de l'année budgétaire suivante. La liste des enfants sera adressée par l'ESIT à chaque commune pour validation.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette délibération

Délibération 2024-06 ESIT – Prime de pouvoir d'achat exceptionnel pour le personnel des écoles.

M. le maire donne lecture de la note d'information du Préfet, relative à la mise en œuvre de la prime d'achat exceptionnelle dans la fonction publique territoriale, suite au décret N°2023-1006 du 31 octobre 2023.

L'ESIT a établi les différentes possibilités de pourcentage de prime de pouvoir d'achat exceptionnelle du personnel des écoles, avec prise en compte de la fonction de la durée d'emploi des agents :

100 % sera égal à un coût ESIT	5 825 €
80% sera égal à un coût ESIT	4 660 €
70% sera égal à un coût ESIT	4 077 €
50% sera égal à un coût ESIT	2 912 €
30 % sera égal à un coût ESIT	1 747 €

Il est demandé à chaque Conseil de se prononcer.

Le conseil Municipal décide à la majorité de (8 voix POUR 1 voix CONTRE) le taux de 100 %.

Délibération 2024-07 – Adhésion Arbres et paysage d'Autan

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion 2024 à l'association Arbres et Paysages d'autan pour un montant de 100 €.

Délibération 2024-08 – Subventions communales 2024

Mieux vivre chez soi : 60 € **Approbation à l'unanimité**

Belote caragoudaise : 200 € **Approbation à l'unanimité**

Comité des fêtes : 2 480 € **Approbation à l'unanimité**

Foyer rural : 650 € **Approbation à la majorité (7 voix POUR, 2 voix CONTRE) Mme GENSSLER Edith ne participe pas au vote.**

Association communale de la chasse (ACCA) demande 350 € : Attribution 300 € **à la majorité (6 voix POUR, 3 voix CONTRE et 1 ABSTENTION)**

Francombat : 200 € **Approbation à l'unanimité M. DUCOMMUN Frank ne participe pas au vote.**

Comptes rendus des réunions intercommunales

Marcel Marchant fait le compte rendu de 2 réunions de l'intercommunalité intervenues le 30 janvier 2024 et le 27 février 2024 abordant notamment les orientations budgétaires pour 2024 et donne lecture d'un communiqué du SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne) abordant les résultats 2023 ainsi que les orientations budgétaires pour 2024.

Anne Laurent fait le point sur la situation du SIPOM.

Questions diverses

Frank Ducommun présente un devis Formation au 1er secours réservée aux élus ainsi qu'aux personnels des associations, cette session pourrait se dérouler sur une journée avec un minimum de 10 personnes et pour un coût de 600 €. La proposition pourrait être étendue aux habitants de Caragoudes avec participation financière à hauteur de 50 % du prix par inscrit. La différence serait prise en charge par la commune.

Travaux Pool routier 2024 : l'enveloppe est de 13 166 € HT. Les travaux en 2024 seront Rue du Clocher pour 4 511, 50 € HT et Impasse de la Croix pour 7 364, 60 € HT. Les réfections des voiries Impasse du Jonquas et Impasse du Parc pour 5 151 € HT sont différées à 2025.

Limitation de vitesse à Falgayrac. Un arrêté du maire pourrait être pris pour limiter la vitesse à 50 ou 30 Km/h.

Intervention d'un géomètre au lieu-dit En Bladet le vendredi 29 mars 2024 à 10 h en présence de Edith Genssler.

Les travaux au presbytère (sanitaires) ont été réalisés.

Des travaux seront effectués à l'ancienne école : entourage du conduit de la cheminée en zinc, suite au problème d'infiltrations pour un montant de 810 € TTC.

L'achat d'une débroussailleuse est envisagé.

Les panneaux électoraux seront confectionnés en interne ainsi que le reprise de la dalle en béton au niveau des conteneurs du tri sélectif.

Le contrat de l'employé des espaces verts est reconduit.

ENEDIS – Inspection du réseau électrique moyenne tension par un hélicoptère du 14 mars au 31 mars 2024 en fonction des conditions météorologiques afin d'analyser la végétation environnante pour la mise au point d'un plan d'élagage.

La séance est levée à 23 h 30